


TARIFS D'HOSPITALISATION

	Prise en charge par l'Assurance Maladie et/ou la mutuelle			Forfait journalier	Chambre particulière
	100%	80%	20%		
MEDECINE	518,87 €	415,10 €	103,77 €		
UNITE DES SOINS PALLIATIFS	607,72 €	486,18 €	121,54 €	20,00 €	74,00 €
EVC-EPR	448,29 €				

TARIFS DES PRESTATIONS

	MEDECINE	USP	EVC-EPR
Lavage du linge	102 € forfait mensuel 27 € forfait hebdomadaire		
Marquage du linge (pose d'étiquette)			1,55 € par article
Marquage du linge (fourniture et pose d'étiquette)			2,25 € par article
Ouverture d'une ligne téléphonique	5,90 €		
Taxation impulsions téléphoniques (prix d'un appel par minute)	0,29 €		
Caution téléphone	50,00 €		
Télévision	4,70 €/jour les 30 premiers jours 2,60€/jour à partir du 31 ^{ème} jour		
Télévision bénéficiaire de la CMU*	2,60 €/jour		
Caution télévision + télécommande	70 €		
Achat casque	2,70 €		
Repas accompagnant (ticket repas en vente aux admissions)	11,00 €		
Tarif chambre mortuaire	78 € / jour à compter du 4 ^{ème} jour		
Copie de dossiers médicaux	1,02 € la page (la feuille) + frais d'envoi en recommandé à votre charge 8,30 €		

*sur présentation d'un justificatif